

Déclaration de stratégie Erasmus+ pour l'enseignement supérieur - Charte ECHE

Ces dernières années, notre réseau a été impacté par un contexte de profonde transformation : la réforme de la formation professionnelle, le développement du numérique et l'évolution des métiers liés à la digitalisation, les responsabilités sociales et environnementales, et la prise de conscience des besoins des publics. En tant que service public de l'Education Nationale, nous fixons comme priorité de s'adapter à ce contexte afin de contribuer durablement à l'égal accès de tous à la qualification et à la formation tout au long de la vie.

Notre désir de s'ouvrir à l'international s'inscrit dans notre plan de développement et contrats d'objectifs 2019-2022, spécifiquement dans l'axe stratégique visant une meilleure adaptation de notre offre de formation aux besoins des apprenants à travers l'innovation pédagogique. Dans le cadre de notre engagement dans le [Projet Mona « Mon Apprentissage en Europe »](#), le GRETA-CFA Provence a affecté depuis le 1^{er} septembre 2022 une référente de mobilité à temps plein pour intégrer la mobilité longue dans les filières de l'alternance. Pour y parvenir, nous avons créé un comité de pilotage qui réunit les différentes parties prenantes au sein de notre structure, et nous avons établi une feuille de route pour la mise en œuvre du projet dans les années à venir.

Objectifs :

- **Accroître les compétences de nos apprentis et améliorer leur employabilité et leurs perspectives de carrière**

Les apprentis en BTS constituent la cible principale de nos projets de mobilité. Pour se lancer, nous envisageons de cibler 3 parcours de formation. A moyen et long terme, et dans la mesure où l'intégration de la mobilité est opportune et faisable, nous souhaitons offrir cette possibilité à tous les apprentis engagés dans un parcours de formation en alternance.

Dans le cadre du BTS CI qui exige un stage d'une durée minimale de 4 semaines consécutives à l'étranger, nous souhaitons favoriser la mobilité longue dans la mesure du possible. Cela permettrait aux apprentis d'optimiser les plus-values de l'immersion professionnelle, socio-culturelle et linguistique dans le pays d'accueil. Ce stage s'inscrit en règle générale dans la continuité voire le développement de missions confiées à l'apprenti par son entreprise dans le pays d'accueil. Les apprentis partent chez un client, un fournisseur, une succursale pour représenter leur entreprise en France. Ils en reviennent avec une maturité professionnelle, une expérience professionnelle à l'étranger en plus de réaliser les missions confiées par leurs entreprises dans l'import/export, le négoce international, supply chain, douanes...

En ce qui concerne le BTS MCO, l'option « parcours de professionnalisation à l'étranger », dans le référentiel, permet aux alternants d'effectuer un ou plusieurs stages à l'étranger pour une durée cumulée de deux mois minimums afin de réaliser des activités en relation avec les blocs de compétences du référentiel « Développer la relation client et assurer la vente conseil » et « Animer et dynamiser l'offre commerciale ».

Nous suivrons un processus de candidature à la mobilité avec l'équipe pédagogique en fonction de critères transparents et équitables, communiqués en amont avec les bénéficiaires potentiels.

Enfin, nous sommes encore dans la phase de réflexion et concertation concernant l'intégration d'une période de stage à l'étranger dans le parcours BTS Communication. Nous devrions concrétiser ce projet au cours du 2^{ème} trimestre 2023.

Dans tous les cas, nous envisageons de mettre en place un plan de communication pour sensibiliser les parties prenantes sur la valeur ajoutée de la mobilité et les mobiliser autour des projets de mobilité de stage.

- **Favoriser le développement professionnel et la montée en compétences de nos formateurs et personnel administratif**

Il est difficile d'envisager l'ouverture à l'international de nos apprentis sans l'implication et l'engagement de nos personnels enseignants et administratifs. A moyen terme, nous souhaitons offrir à nos personnels l'opportunité de réaliser des missions d'observation dans d'autres pays afin de découvrir d'autres pratiques professionnelles et d'autres cultures, de renforcer leurs compétences, et de renforcer la coopération multilatérale et les partenariats.

Sur le plan qualitatif, le respect des principes de la Charte de non-discrimination, d'équité, de transparence et d'inclusion font déjà parti de nos engagements et nos pratiques dans le cadre de notre démarche qualité. Cela reste une priorité pour notre structure et nous nous engageons à suivre ces pratiques dans le cadre de nos projets Erasmus+.